

CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DU PAS-DE-CALAIS

Tous à vos agendas ! ! !

**LE VENDREDI 25 MAI 2007
A BOULOGNE-SUR-MER**



Nous vous rappelons que pour participer au Congrès, les syndicats doivent obligatoirement être à jour de leurs cotisations 2006 et être en possession de leur carte syndicale 2007.

Epargne salariale

et pouvoir d'achat



Le projet de loi sur l'épargne salariale est enfin arrivé devant le Parlement. Ses mesures phares visent à étendre les dispositifs d'épargne, de participation et d'intéressement et Monsieur BORLOO ne cache pas son souhait de répondre ainsi aux revendications sur le pouvoir d'achat en partageant mieux les fruits de la croissance. Notamment par la possible distribution d'un « dividende du travail » qui permettrait de contourner la formule contraignante de calcul de la participation qu'il n'est pas prévu de modifier.

Ce projet arrive dans le même temps qu'une récente étude de l'INSEE sur l'évolution du

pouvoir d'achat : l'institut a modifié ses paramètres et calcule désormais un « revenu salarial » incluant les temps partiels, les intérimaires, les CDD... Ce revenu n'aurait progressé que de 0.4 % par an depuis 1996, avec des évolutions un peu plus favorables pour les ouvriers et cadres que pour les employés. Les femmes, les jeunes et les temps partiels sont bien entendu à la traîne. Enfin, et pour contrer certains arguments du patronat, le niveau de salaires en France reste inférieur à celui de l'Allemagne. Dans cette même étude, l'INSEE met l'accent sur les disparités croissantes créées par les dispositifs d'épargne salariale : disparités sectorielles (du simple au quadruple), entre grandes et petites entreprises (6 salariés sur 10 ne bénéficient d'aucun dispositif : ni épargne, ni intéressement, ni participation), entre hauts et bas salaires (les 10 % des personnes les mieux payées reçoivent 40 % de l'épargne salariale globale).

Pas de grands espoirs à placer donc pour la grande majorité des salariés dans ce projet de loi. Les syndicats attendent la conférence qui aura lieu en décembre sur l'emploi et le pouvoir d'achat, sujets qui restent au cœur des préoccupations du plus grand nombre.

Gérard GRATCH – Expert-Comptable
LEGRAND FIDUCIAIRE

DUR ! DUR ! LE SYNDICALISME



Le jeudi 14 décembre 2006, la région fédérale nord des services de santé FO, le groupement départemental santé FO, ainsi que quelques syndicats des environs étaient présents pour apporter leur soutien inconditionnel au secrétaire Force Ouvrière du Centre Hospitalier de Hénin-Beaumont dans son combat contre sa direction pour le respect des droits des agents et des droits syndicaux, sans discrimination.

Ils ont dénoncé l'énorme pression mise sur les personnels, qu'ils soient d'exécution comme d'encadrement, par la direction dans un contexte économique, rendant déjà les conditions de travail extrêmement difficiles.

Des courriers ont déjà été envoyés auprès du conseil d'administration pour dénoncer des pratiques plus que cavalières de la part du directeur à l'encontre de certains agents et du secrétaire du syndicat Force Ouvrière de l'établissement, d'autres suivront auprès de l'agence régionale de l'hospitalisation ainsi que du ministère.

Si certains dossiers engagés auprès de la justice suivent leur cours, il n'en reste pas moins que les méthodes employées par le directeur ne sont plus uniquement dirigées vers le syndicat, mais veulent aussi atteindre les personnes, et parfois même leurs proches.

"Cela est inacceptable ! Un dialogue social de qualité doit passer obligatoirement par le respect de la réglementation, des instances mais avant tout par le respect des personnes" ont déclaré les camarades COQUEL et VANDEMBEUICHE, respectivement délégué fédéral en région et secrétaire du groupement départemental des services de santé du Pas-de-Calais et de conclure "l'affaire est suffisamment grave pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics et nous ne doutons pas, ayant nous-mêmes pris nos responsabilités, de l'intérêt qui sera porté par ces derniers".

Contacts : COQUEL J.C.
VANDEMBEUICHE T

T. 06 28 76 06 79
T. 06 86 54 49 60



Brussel's café
Restaurant SENSAS

78 rue René Lanoy — 62300 LENS
Tél. 03.21.43.50.50 Fax. 03.21.43.27.37
www.brusselscafe-sensas.com

**BAR—BRASSERIE
RESTAURANT
TRAITEUR—FRITERIE**

À 500 m du stade Bollaert
Ouvert 7 j / 7 service continu
De 11h à 16h du matin

Pour vous accueillir :
Salles & salon privé climatisé.

C'est aussi un service
Traiteur pour réussir
toutes vos réceptions

E. LECLERC

VOTRE HYPERMARCHÉ DE PROXIMITÉ

LOISON SOUS LENS

RCS BRÉTHUNE 427 835 005

Rue de l'Abbaye (Route Nationale RN17) - Tél. : 03.21.13.05.13

Horaires de 8h45 à 20h (tous les jours, sauf le dimanche)

